

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 02870

Numéro SIREN : 388 936 395

Nom ou dénomination : CLOVIS LOCATION

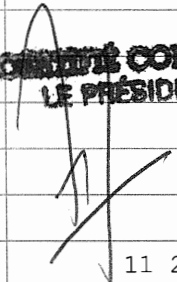
Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/029658

Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS
 Adresse de l'entreprise : 20 BOULEVARD EUGENE DERUELLE 69432 LYON CEDEX 03
 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Durée de l'exercice précédent* : 12

Número SIRET* : 3 8 8 9 3 6 3 9 5 0 0 0 3 6 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				13 11 22 0 21		13 11 22 0 20	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	39 720	AG	36 015	3 705	6 595
	Fonds commercial (1)	AH	152 449	AI	152 449		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 275	AU	24 060	11 214	14 919
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	227 444	BK	212 524	14 919	21 514
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 604 483	BY	5 604 483	3 394 259
		Autres créances (3)	BZ	1 326 919	CA	1 326 919	1 231 824
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	4 747 269	CG	4 747 269	5 201 558	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	74 890	CI	74 890	58 843	
	TOTAL (III)	CJ	11 753 562	CK	11 753 562	9 886 484	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 981 006	IA	212 524	11 768 481	9 907 997
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

**ORDRE CONFORME
LE PRÉSIDENT :**



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cégid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :320...000.....)	DA	320 000	320 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	32 000	32 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	877 649	850 421	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 310	27 228	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 266 959	1 229 649	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	220 128	268 406	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	220 128	268 406	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 807 286	6 105 642	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 245 630	881 224	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	404 683	209 084		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 823 796	1 213 994	
TOTAL (IV)	EC	10 281 394	8 409 943		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 768 481	9 907 997		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont < {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 281 394	8 409 943		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N			Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS					Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	27 388 112 21 933 502
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	27 388 112 21 933 502
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	145 662 23 112
	Autres produits (1) (11)			FQ	5 79
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	26 016 194 20 577 108
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	56 806 61 595
	Salaires et traitements*			FY	958 565 818 723
	Charges sociales (10)			FZ	375 400 348 243
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	9 419 11 614
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	60 465 112 181	
	Autres charges (12)		GE	834 3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	56 096 27 227
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	56 096 27 227

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 938	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 938 1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 772	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 772	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 166 1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	30 952	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 547 717 21 956 694	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 510 407 21 929 466	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 310 27 228	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36 920 23 112	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits sur exercices antérieurs			13 938	
Charges sur exercices antérieurs		1 772		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 768 481.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 27 388 111.60 Euros et dégageant un bénéfice de 37 309.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Un conflit russo-ukrainien a commencé à la fin du mois de Février 2022 engendrant des sanctions de la part des autorités européennes.

Cet événement est sans lien direct ni prépondérant avec une situation existante à la date de clôture et n'a pas d'impact sur les comptes 2021.

L'impact n'est pas chiffrable à l'heure actuelle sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	197 792		
Installations générales agencements aménagements divers	5 142		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 474		2 825
TOTAL	43 617		2 825
TOTAL GENERAL	241 408		2 825

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 623	192 169	192 169
Installations générales agencements aménagements divers			5 142	5 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 167	30 132	30 132
TOTAL		11 167	35 275	35 275
TOTAL GENERAL		16 789	227 444	227 444

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	191 197	2 890	5 623	188 464
Installations générales agencements aménagements divers	948	814		1 762
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 750	5 715	11 167	22 298
TOTAL	28 698	6 529	11 167	24 060
TOTAL GENERAL	219 895	9 419	16 789	212 524

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 890				
Instal.générales agenc.aménag.divers	814				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 715				
TOTAL	6 529				
TOTAL GENERAL	9 419				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	112 181	60 465	108 743		63 904
Garanties données aux clients	156 225				156 225
TOTAL	268 406	60 465	108 743		220 128
TOTAL GENERAL	268 406	60 465	108 743		220 128
Dont dotations et reprises d'exploitation		60 465	108 743		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	16.0000	20 000			20 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le poste immobilisations incorporelles comprend un fonds de commerce pour 152 449.02 € constaté en comptabilité en 1992.

Celui ci a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel au 31/12/2016 afin d'être en accord avec le Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC portant sur la définition du fonds commercial et son évaluation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 321 662
Autres créances	64 486
Total	1 386 148

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 427 889
Dettes fiscales et sociales	208 274
Autres dettes	402 599
Total	4 038 762

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	74 890
Total	74 890
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 823 796
Total	1 823 796

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Employés	3
Total	13

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 530 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 530 Euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le montant des engagements de retraite est totalement couvert par le contrat IRP AUTO et les cotisations versées par CLOVIS LOCATION.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

La société SAS CLOVIS LOCATION fait partie d'un groupe consolidé dont la société mère est la société COSERVICES SA.

Adresse de la société COSERVICES SA : 20 Boulevard Eugene Deruelle, Le Britannia - Bâtiment C, 69432 LYON CEDEX 03

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	320 000	320 000	320 000	320 000	320 000
Nbre des actions ordinaires existantes	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	16 630 811	18 710 150	21 986 728	21 933 502	27 388 112
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-126 144	4 841	50 806	151 023	29 403
Impôts sur les bénéfices					30 952
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	60 358	41 233	41 745	27 228	37 310
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-6.31	0.24	2.54	7.55	-0.08
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3.02	2.06	2.09	1.36	1.87
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	12	12	13	13	13
Montant de la masse salariale de l'exercice	956 056	741 042	817 061	818 723	958 565
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	356 994	321 661	348 340	348 243	375 400

CLOVIS LOCATION
Société par actions simplifiée au capital de 320.000 euros
Siège social : Le Britannia – Bâtiment C – 20 boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON
388 936 395 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2022

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE

.../

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui s'élève à 37.309,88 euros en totalité au crédit du compte « autres réserves ».

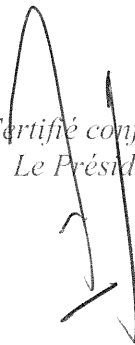
A la suite de cette affectation, le montant du compte « autres réserves » sera porté à 914.958,67 euros.

L'assemblée générale, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

/...

Certifié conforme
Le Président





CLOVIS LOCATION

Siège social : Le Britannia – Bâtiment C – 20 Boulevard Eugène Deruelle
69003 LYON

Société par actions simplifiée au capital de 320 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

CLOVIS LOCATION

Siège social : Le Britannia – Bâtiment C – 20 Boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON

Société par actions simplifiée au capital de 320 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société CLOVIS LOCATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLOVIS LOCATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 28 juin 2022

Le commissaire aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

Gael DHALLUIN

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	39 720	36 015	3 705	6 595	-2 890	-43.82	
	Fonds commercial (1)	152 449	152 449					
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	35 275	24 060	11 214	14 919	-3 705	-24.83		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II	227 444	212 524	14 919	21 514	-6 595	-30.65	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	5 604 483		5 604 483	3 394 259	2 210 225	65.12	
	Autres créances	1 326 919		1 326 919	1 231 824	95 095	7.72	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	4 747 269		4 747 269	5 201 558	-454 289	-8.73		
Charges constatées d'avance (3)	74 890		74 890	58 843	16 047	27.27		
	Total III	11 753 562		11 753 562	9 886 484	1 867 078	18.89	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 981 006	212 524	11 768 481	9 907 997	1 860 484	18.78	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 320 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	320 000		320 000			
	Réserves						
	Réserve légale	32 000		32 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	877 649		850 421		27 228	3.20
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	37 310		27 228		10 082	37.03
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 266 959		1 229 649		37 310	3.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	220 128		268 406		-48 278	-17.99
	Total III	220 128		268 406		-48 278	-17.99
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 807 286		6 105 642		701 645	11.49	
Dettes fiscales et sociales	1 245 630		881 224		364 406	41.35	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	404 683		209 084		195 599	93.55	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 823 796		1 213 994		609 802	50.23
	Total IV	10 281 394		8 409 943		1 871 451	22.25
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 768 481		9 907 997		1 860 484	18.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 281 394 8 409 943

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	27 388 112		27 388 112	21 933 502		5 454 610	24.87
Chiffre d'affaires NET	27 388 112		27 388 112	21 933 502		5 454 610	24.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			145 662	23 112		122 550	530.24
Autres produits			5	79		-74	-93.79
Total des Produits d'exploitation (I)			27 533 779	21 956 693		5 577 086	25.40
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			26 016 194	20 577 108		5 439 086	26.43
Impôts, taxes et versements assimilés			56 806	61 595		-4 789	-7.77
Salaires et traitements			958 565	818 723		139 842	17.08
Charges sociales			375 400	348 243		27 158	7.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 419	11 614		-2 194	-18.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			60 465	112 181		-51 716	-46.10
Autres charges			834	3		831	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			27 477 683	21 929 466		5 548 217	25.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 096	27 227		28 869	106.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		56 096		27 227	28 869	106.03
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 938			13 938	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				1	-1	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		13 938		1	13 937	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 772			1 772	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 772			1 772	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		12 166		1	12 165	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		30 952			30 952	
Total des produits (I+III+V+VII)		27 547 717		21 956 694	5 591 023	25.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		27 510 407		21 929 466	5 580 941	25.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		37 310		27 228	10 082	37.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 768 481.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 27 388 111.60 Euros et dégageant un bénéfice de 37 309.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Un conflit russo-ukrainien a commencé à la fin du mois de Février 2022 engendrant des sanctions de la part des autorités européennes.

Cet événement est sans lien direct ni prépondérant avec une situation existante à la date de clôture et n'a pas d'impact sur les comptes 2021.

L'impact n'est pas chiffrable à l'heure actuelle sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	197 792		
Installations générales agencements aménagements divers	5 142		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 474		2 825
TOTAL	43 617		2 825
TOTAL GENERAL	241 408		2 825

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 623	192 169	192 169
Installations générales agencements aménagements divers			5 142	5 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 167	30 132	30 132
TOTAL		11 167	35 275	35 275
TOTAL GENERAL		16 789	227 444	227 444

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	191 197	2 890	5 623	188 464
Installations générales agencements aménagements divers	948	814		1 762
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 750	5 715	11 167	22 298
TOTAL	28 698	6 529	11 167	24 060
TOTAL GENERAL	219 895	9 419	16 789	212 524

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 890				
Instal.générales agenc.aménag.divers	814				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 715				
TOTAL	6 529				
TOTAL GENERAL	9 419				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	112 181	60 465	108 743		63 904
Garanties données aux clients	156 225				156 225
TOTAL	268 406	60 465	108 743		220 128
TOTAL GENERAL	268 406	60 465	108 743		220 128
Dont dotations et reprises d'exploitation		60 465	108 743		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	16.0000	20 000			20 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le poste immobilisations incorporelles comprend un fonds de commerce pour 152 449.02 € constaté en comptabilité en 1992.

Celui ci a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel au 31/12/2016 afin d'être en accord avec le Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC portant sur la définition du fonds commercial et son évaluation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 321 662
Autres créances	64 486
Total	1 386 148

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 427 889
Dettes fiscales et sociales	208 274
Autres dettes	402 599
Total	4 038 762

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	74 890
Total	74 890
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 823 796
Total	1 823 796

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Employés	3
Total	13

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 530 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 530 Euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 Euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

Le montant des engagements de retraite est totalement couvert par le contrat IRP AUTO et les cotisations versées par CLOVIS LOCATION.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

La société SAS CLOVIS LOCATION fait partie d'un groupe consolidé dont la société mère est la société COSERVICES SA.

Adresse de la société COSERVICES SA : 20 Boulevard Eugene Deruelle, Le Britannia - Bâtiment C, 69432 LYON CEDEX 03